

16^e RALLYE REGIONAL MOUZON-FREZELLE

Coupe de France des rallyes

13 ET 14 avril 2019

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 4 mars 2019.

Ouverture des engagements : Lundi 4 mars 2019.

Clôture des engagements : Lundi 1^{er} avril 2019.

Parution et distribution du carnet d'itinéraire :

Samedi 13 avril de 8h00 à 13h00 au Bar des Sport, 32 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Dates et heures des reconnaissances :

Samedi 13 avril de 8h30 à 18h00

Vérifications des documents le :

Samedi 13 avril de 14h00 à 18h45 Lieu : Garage Peugeot – Gilbert Auto Sport ZI le Neuilly 88170 Châtenois

Vérifications des voitures le :

Samedi 13 avril de 14h15 à 19h00 Lieu : Garage Peugeot – Gilbert Auto Sport ZI le Neuilly 88170 Châtenois

Heure de mise en place du parc de départ le :

Samedi 13 avril à l'issue des vérifications techniques

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :

Samedi 13 avril à 18h30 Lieu : Annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Publication des équipages admis au départ le :

Samedi 13 avril à 19h30, Panneau d'affichage annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Publication des heures et ordres de départ le :

Samedi 13 avril à 19h30, Panneau d'affichage annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Départ de :

Parc fermé, Allée Pré le Duc 88170 Châtenois, le dimanche 14 avril à 7h30

Publication des résultats partiels :

Panneau d'affichage annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Vérification finale le :

Dimanche 14 avril au Garage Peugeot – Gilbert Auto Sport ZI le Neuilly 88170 Châtenois

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le :

Dimanche 14 avril, 30mn après l'arrivée de la dernière voiture, Panneau d'affichage annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois

Remise des prix le : **Dimanche 14 avril** sur le podium d'arrivée, dès l'arrivée de la première voiture

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Nancy, en qualité d'organisateur Administratif et d'organisateur Technique organise les 13 et 14 avril 2019, le 16^e Rallye Régional Mouzon-Frézelle
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Grand Est du Sport Automobile
Sous le N° 2 et par la FFSA sous le permis d'organiser n° 26, du 3 janvier 2019

Comité d'Organisation

Président : **David CLAUDE**

Membres : **Les membres de l'Asa Nancy.**

Adresse : **Asa Nancy 20 Grand rue 54280 SEICHAMPS.**

Téléphone : **06 17 61 56 45**

Site internet. : **www.asa-nancy.com** Email. : **asa.nancy@laposte.net**

Permanence du Rallye :

Annexe Hôtel de Ville, 1 rue de Lorraine, 88170 Châtenois pendant la durée du rallye.

Organisateur technique

Nom : **ASA NANCY**

Président : **David CLAUDE**

Secrétariat du Rallye : **Asa Nancy 20 Grand rue 54280 SEICHAMPS.**

Téléphone : **06 17 62 56 45**

1.1P. OFFICIELS

<u>Président du Collège</u> CONDAMIN CLAUDE - 122813/ 0314
<u>Membre du Collège 1</u> LOUIS ELISABETH - 1287/ 0313
<u>Membre du Collège 2</u> NOIRANT MAURICE - 230011/ 0315
<u>Secrétaire de Collège</u> PECCAUD MICHELE - 2309/ 0314
<u>Directeur de course Général</u> MADER FRANCK - 187564/ 0323
<u>Directeur de course Adjoint Pc</u> SICHLER JEAN-JACQUES - 17673/ 0323
<u>Directeur de course Es 1 au Pc</u> LEONATE MICHEL - 12844/ 0323
<u>Directeur de course Es 2 au Pc</u> SINGER JEAN - 164561/ 0308
<u>Directeur de course Es 1</u> OUDART FABRICE - 8912/ 0325
<u>Directeur de course adjoint Es 1</u> DUMAS Frédéric - 188349/ 308
<u>Directeur de course Es 2</u> ANGELMANN ALAIN - 214977/ 0302
<u>Directeur de course adjoint Es 2</u> ESLINGER JEAN-MARIE - 168503/ 0308
<u>Responsable Commissaires Technique</u> CHARBONNEAU MARC - 47435/ 0325
<u>Commissaire Technique 1</u> LORRAIN MICHEL - 105082/ 0304
<u>Commissaire Technique 2</u> DERCHE DENIS - 33547/ 0314

<u>Commissaire Technique 3</u> PERROT CHRISTIAN - 12848/ 0308
<u>Responsable Relation Concurrents</u> ANGELMANN JOCELYNE - 233639/ 0302
<u>Relation Concurrents 1</u> HENRY JEAN-MICHEL - 15551/ 0308
<u>Responsable Classement informatique</u> PEUREUX GERARD - 11719/ 0305
<u>Chronométrateur départ Es 1</u> FRANCHI FRANCOISE - 214894 / 0305
<u>Chronométrateur Arrivée Es 1</u> CARCHON GERARD - 211678 / 0305
<u>Chronométrateur départ Es 2</u> PEUREUX ODILE - 11716/ 0302
<u>Chronométrateur Arrivée Es 2</u> GERMAIN CHRISTIAN - 12893/ 0312
<u>Voiture Tricolore</u> BLANQUIN DANIEL - 1941/ 0308
<u>Voiture Autorité</u> CLAUDE DAVID - 221403/ 0308
<u>Voiture Damier</u> WAMBACH JEAN - 3030/ 0306
<u>Responsable Commissaires</u> DEGENNARO AURIANNA - 244600/ 0308
<u>Médecin Chef</u> DIDELOT JEAN-PAUL - 6378/ 0304
<u>Médecin Es 1</u> WIEDENKELLER MICHEL - 146262/ 0312
<u>Médecin Es 2</u> EHLINGER JEAN-CLAUDE - 236682/ 0304

1.2P. ELIGIBILITE

Le 16^e Rallye Régional Mouzon-Frézelle compte pour la Coupe de France des rallye 2019 coef. 2 et le championnat de la Ligue Grand Est du Sport Automobile 2019.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront **par mail**, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 16^e Rallye Régional Mouzon-Frézelle doit s'adresser au secrétariat du rallye : **Asa Nancy**, ISSENMANN Raphael, 15 rue des carrières, 54114 JEANDELAINCOURT. (Cachet de La Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant **le 1^{er} avril 2019**.

3.1.1.P. Annulation :

L'ASA Nancy se réserve le droit d'annuler le rallye, si à la date de clôture des engagements précisée au règlement, le nombre des demandes d'engagement est inférieur à 50% du nombre de voitures admises, ou si des circonstances majeures s'opposent au déroulement du rallye. Dans ce cas, l'ASA Nancy fera connaître sa décision aux intéressés par pli individuel.

3.1.2.P. Remboursement :

L'ASA Nancy remboursera, avec réduction variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- 30% pour les demandes reçus 8 jours et plus avant le rallye,
- 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **110 voitures maximum**.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- ~~▪ avec la publicité facultative des organisateurs : 340 €.~~
- ~~▪ sans la publicité facultative des organisateurs : 680 €.~~ → Engagement à **290 €** pour tous.
- *équipage complet ASA Nancy* : 320 €.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3.2.1. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,

- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200 € sera appliquée pour chaque infraction constatée.

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 16^e Rallye Régional Mouzon-Frézelle représente un parcours de **149.4 km**

Il est divisé en 1 étapes et 5 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de **38,07 km**

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3 -5 « La Vraine » 3.63 km

ES 2 -4 -6 « L'autruche » 9.06 km

6.2. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances auront lieu le :

Samedi 13 avril de 8h30 à 18h00

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **3 maximums et des contrôles seront effectués.**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

7.1.7. ROAD-BOOK

Les carnets d'itinéraire dits : « road-book », décrivant en détail l'itinéraire à suivre, obligatoire, sous peine de disqualification, seront disponibles le :

Samedi 13 avril de 8h00 à 18h00 au Bar des Sport, 32 rue de Lorraine, 88170 Châtenois, ou, aux horaires des vérifications administratives au Garage Peugeot – Gilbert Auto Sport ZI le Neuilly 88170 Châtenois.

7.3.5. POINTAGE

Le pointage du carnet ne peut être effectué que si les deux membres de l'équipage ainsi que la voiture se trouvent dans la zone de contrôle. Ce pointage pourra être effectué, équipage à bord.

Pour les CH qui précèdent le départ d'une ES, le pointage sera obligatoirement effectué équipage à bord

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Trois Commissaires choisis par les Responsables des Commissaires seront récompensés par une coupe chacun.

Les prix aux concurrents seront distribués :

Trois commissaires seront récompensés.

Les prix seront distribués (prix cumulables) :

SCRATCH	1^{er}	1 coupe
	2^{ème}	1 coupe
	3^{ème}	1 coupe
CLASSE	1^{er}	1 coupe
	2^{ème}	1 coupe (si 6 partants)
	3^{ème}	1 coupe (si 10 partants)
	4^{ème}	1 coupe (si 15 partants)

1 coupe au 1er Equipage Féminin

La remise des prix se déroulera le Dimanche 14 avril sur le Podium, Allée Pré le Duc 88170 Châtenois.